

BRUGGE X

G.P.P./4/340



Bimestriel N° 232 septembre-octobre 1984

nos

VICINAUX

CHAMPIONNATS DE CYCLISME DE LA S.N.C.V. 1984

Brabant

Il n'y eut que 18 participants, le 5.8.1984 à Gooik, pour disputer le championnat du Brabant. Après le tour de reconnaissance, Block prit le commandement. Cependant, Danny Schets ne l'entendit pas ainsi et fit rentrer l'anversois dans les rangs. Au troisième des quatorze tours à parcourir la décision tomba lorsque Schets, Farazijn et De Troetsel passèrent à l'offensive. Au tour suivant, il y eut une réaction de Van de Woestijne, sans toutefois pouvoir inquiéter le trio de tête.

Au tour final, Schets lâcha ses compagnons d'échappée qui n'étaient plus à même de répondre à son attaque.

Classement :

1) Schets (champion du Brabant - 35 ans), 2) De Troetsel, 3) Farazijn Gilbert, 4) Van de Woestijne, 5) Roels (champion du Brabant + 35 ans), 6) Block, 7) Rijckaert, 8) Hermans, 9) Vangeneugden, 10) Haes, 11) De Croock, 12) Bouchez, 13) Deschutter, 14) Grieten, 15) Mertens E., 16) Lasseel, 17) Mertens D.



Les champions du Brabant :
(à g.) Roels (+ 35 ans),
(à d.) Schets (-35 ans).

Vanspauwen, champion du Limbourg
(+ 35 ans).



Limbourg

C'est par beau temps et devant un public intéressé que se déroula le 26.8.84, à Diepenbeek, le championnat du Limbourg.

Il fut précédé d'une compétition pour cyclotouristes, à laquelle prirent part 49 participants.

A 16 h 30, 15 coureurs prenaient le départ du championnat.

Après 3 tours, 5 coureurs prirent une légère avance, qui ne cessa de croître jusqu'à l'arrivée.

Classement :

1) Schets, 2) Vanspauwen (champion du Limbourg + 35 ans), 3) De Troetsel, 4) Van de Woestijne, 5) Vangeneugden (champion du Limbourg - 35 ans), 6) Janssen, 7) Heyens, 8) Hermans, 9) Block, 10) Scheurmans, 11) Byns, 12) Maes, 13) Rasseel, 14) Goffinghs, 15) Simons.



Vangeneugden, champion du Limbourg
(- 35 ans).

BRÛLER UN FEU

DES VIES EN JEU

On peut essayer de classer les conducteurs qui franchissent indûment les signaux lumineux en trois catégories :

a) les « brûleurs » de feux orange. Ce sont les brûleurs honteux, furtifs (ils avaient accéléré pour passer au vert), qui, devant la couleur orange, font semblant de ne plus pouvoir s'arrêter sans provoquer un danger ;

b) les « brûleurs » de feux rouges patentés. Beaucoup plus sûrs d'eux, ils misent sur une apparition tardive et de l'agent et du feu vert dans l'autre sens.

On les retrouve en général un peu plus loin, arrêtés devant le signal suivant, prêts à bondir ;

c) les « flambeurs de feux » qu'on ne revoit jamais, ou alors, parfois, en grande discussion, un constat amiable à la main...

Tous connaissent la signification du feu rouge. Mais un sondage a révélé que celle du feu orange n'était pas bien nette dans tous les esprits.

En fait, il est interdit de franchir un feu orange, à moins qu'au moment où il s'allume, le conducteur ne s'en trouve si près qu'il ne puisse plus s'arrêter dans

des conditions de sécurité suffisante.

Les tribunaux n'admettent toutefois pas cette excuse lorsqu'il est prouvé que le conducteur circulait à une vitesse supérieure au maximum autorisé.

Vous faites du 55 à l'heure en ville. Arrivé à 5 m du signal, le feu orange remplace le vert. Vous pouvez donc encore passer mais à la condition de ne pas mettre d'autres usagers en danger dans le carrefour. Ce problème ne se pose le plus souvent que dans les vastes carrefours à voies multiples. En cas d'engorgement, vous devez donc vous immobiliser à un endroit favorable afin de ne pas gêner la circulation se faisant sous le couvert du feu devenu vert entre-temps.

Tout ceci vous paraît certainement compliqué. Mais à la relecture, vous n'y verrez que le bon sens. Et de toute façon, si vous vous contentez de 60 km/h en agglomération, les choses resteront relativement simples. C'est à 70, 80... que tout peut se compliquer...

(Via Secura)



Jé pense que nous pourrons sauver la plaque minéralogique !

ACTES DE PROBITÉ

Les agents dont les noms suivent, mentionnés par dépôt, ont remis à leur chef des sommes d'argent ou des objets trouvés au cours de leur service.

ANVERS

Broechem : Verwimp W. (porte-monnaie + 4.650 F).

Malines : Smets J. (porte-monnaie + 466 F), De Keyser J. (porte-monnaie + 3.200 F), Van den Broeck J. (montre dame), Likens P. (porte-monnaie + 439 F), De Graef J. (porte-monnaie + 75 F), Rayen F. (porte-monnaie + 2.400 F).

Turnhout : Verhoeven J. (porte-feuille + 2.538 F), Kerremans L. (portefeuille + 2.600 F).

FLANDRE ORIENTALE

Destelbergen : Pussemier H. (3.265 F).

Hamme : De Wilde A. (2.376 F).

HAINAUT

Eugies : Naisy J.-C. (documents + 60.000 F).

La Louvière : Dauwe J. (porte-feuille + 400 F), William H. (sac dame + montre + 457 F), Lasser S. (portefeuille + 460 F), Pilaet J.-L. (sac + 8.830 F).

Quaregnon : Glineur J. (portefeuille + 650 F), Auquier J. (sac + 1.000 F), Deramaix J. (portefeuille + documents), Marlier W. (sac dame + 5.000 F), Noël M. (portefeuille + 1.100 F).

NAMUR-LUXEMBOURG

Florennes : Tambour C. (portefeuille + 900 F).

Florenville : Wilkin A. (portefeuille + 466 F).

Havelange : Lizin J. (montre).

Namur : Hennart A. (sac + documents + 1.100 F), Prinsen (paquet + 1.000 F + documents).

Ohey : Soeur G. (montre dame).

Oignies : Cabaroux J. (portefeuille + 34.325 F + chèque de 2.800 F).

LIÈGE

Eupen : Bosten (portefeuille + 2.476 F), Bong (sacoche + 3.500 F).

Rocourt : Marx L. (sacoche + 4.850 F).

Warzée : Daix (sac + 1.554 F).

BRABANT

Anderlecht : Rosier (sacoche + 1.577 F + documents), Suray A. (sacoche + 650 F + documents), Buze L. (porte-monnaie + 365 F + documents), Demol (sac + argent + documents).

Asse : Mortier L. (portefeuille + 25.000 F + documents), Van Damme F. (portefeuille + 4.056 F + documents), De Saedeleer E. (portefeuille + 1.800 F + documents).

Dilbeek : Stockmans (portefeuille + 800 F + documents), Borremans R. (sacoche + 2.000 F).

La Roue : Desmedt A. (3.000 F).

Lasne : Cornil (635 F).

Louvain : Van Nieuwenhuysse J. (sacoche + 19.030 F), Vranken L. (porte-monnaie + 49.000 F + documents).

Nivelles : Bausier M. (sacoche + 13.163 F + documents).

Tirlemont : Vranken R. (portefeuille + 4.190 F + documents).

LIMBOURG

Hasselt : Grosemans G. (porte-monnaie + 3.171 F), Freson V. (portefeuille + 1.420 F).

Koersel : Vanwezemaël R. (montre), Bortels R. (125.000 F).

Lanaken : Ignoul H. (883 F), Swinnen P. (1.250 F), Tijssens P. (1.030 F).

Tessenderlo : Duts W. (montre).

FLANDRE OCCIDENTALE

Assebroek : Himpe P. (porte-monnaie + 2.397 F), Hoevenaegel W. (porte-monnaie + 1.300 F), Deklerck J.-M. (porte-monnaie + manteau + 1.254 F).

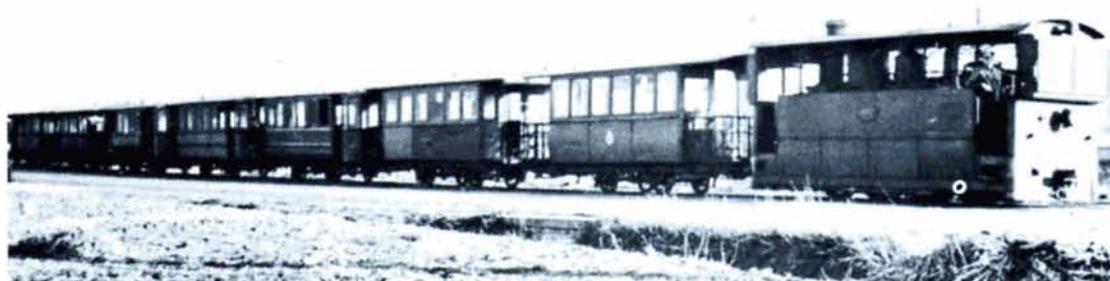
Knokke : Deetens R. (porte-monnaie + 593 F), Van Labene F. (portefeuille + 1.055 F).



LIVRES

1. Les séries de cartes postales illustrées de l'Amutra

Depuis sa création en 1961, l'Amutra a édité de nombreuses séries de cartes postales illustrées, relatives à la S.T.I.B., à la M.I.V.A., la M.I.V.G., la S.T.I.L., la S.N.C.V. ainsi qu'à des sociétés de tramways étrangères, telles que la T.C.C. (Lille) et la K.V.B. (Cologne). Une liste des séries disponibles peut être obtenue auprès de l'Amutra.



REMISE DE DISTINCTIONS HONORIFIQUES

Le dimanche 19 mai 1984 eut lieu dans la maison de vacances «Zonnebloem» à Nieuport, la remise solennelle de distinctions honorifiques dans les Ordres Nationaux et de décorations civiques pour 35 ou 25 années de service à un nombre d'agents méritants de la Flandre orientale et de la Flandre occidentale.

A la table d'honneur avaient pris place MM. Breyne, vice-président de la S.N.C.V., De Cuyper, membre du Comité de Surveillance, Vervaeke, directeur régional, De Man et Messiaen, ingénieurs.

Après une allocution remarquée de MM. Breyne et Vervaeke, les distinctions furent remises aux intéressés. Un délicieux repas s'ensuivit qui ne manqua pas de rendre l'atmosphère très chaleureuse.

Groupe de Flandre orientale

ORDRES NATIONAUX

Chevalier

Ordre de Léopold

Windels H., chef de bureau

Médaille d'or

Ordre de la Couronne

Den Dooven R., cond.-rec. AB

DÉCORATIONS CIVIQUES

35 années de service

Médaille civique de 1ère cl.

Claeys A., cond.-rec. AB
De Backer G., cond.-rec. AB
De Noyette G., cond.-rec. AB
Willaert A., cond.-rec. AB

25 années de service

Médaille civique de 1ère cl.

Coquyt J., 1er contrôleur
De Roose E., 1er contrôleur
Erauw R., moniteur
Huyghe A., contrôleur

Médaille civique de 2e cl.

Aerens R., cond.-rec. AB
Aerts R., cond.-rec. AB
Benoot R., cond.-rec. AB
Bliki M., cond.-rec. AB
Bogemans A., cond.-rec. AB
Brisard R., cond.-rec. AB
Colman P., cond.-rec. AB
De Beule W., 1er ouvr. qual.
De Bruycker G., cond.-rec. AB
Decap G., cond.-rec. AB
De Cock F., 1er ouvr. d'élite
De Cock R., cond.-rec. AB
Droesbeke M., cond.-rec. AB
Fiers T., cond.-rec. AB
Hondeghe G., cond.-rec. AB
Maes A., cond.-rec. AB
Mervielde N., cond.-rec. AB
Moreels R., cond.-rec. AB

Peelman M., cond.-rec. AB
Pieters J., cond.-rec. AB
Robberecht S., cond.-rec. AB
Rombaut G., cond.-rec. AB
Turtelboom J., cond.-rec. AB
Van Britsom A., cond.-rec. AB
Van Caester H., cond.-rec. AB
Vandecasteele J., cond.-rec. AB
Van de Velde R., cond.-rec. AB
Van de Voorde C., cond.-rec. AB
Van de Walle G., cond.-rec. AB
Van Eenooog P., 1er ouvr. d'élite
Van Raemdonck G., cond.-rec. AB
Verhelst W., cond.-rec. AB
Vervaeke A., 1er ouvr. d'élite

Groupe de Flandre occidentale

ORDRES NATIONAUX

Médaille d'or

Ordre de la Couronne

Margot J., cond.-rec. AB

Ordre de Léopold II

Declerck J., receveur

DÉCORATIONS CIVIQUES

35 années de service

Croix civique de 2e cl.

Callecoen A., rédacteur
Willem F., rédacteur sélect.

Médaille civique de 1ère cl.

Desaeyer R., 1er ouvr. qual.
Lanckriet R., cond.-rec. AB

25 années de service

Médaille civique de 1ère cl.

D'Hoop M., moniteur
Vercruyse A., chef de mouv. de 2e cl.
Cattray O., 1er contrôleur

Médaille civique de 2e cl.

Allemeersch O., cond.-rec. AB
Bulcke O., cond.-rec. AB
Coopman G., cond.-rec. AB
Coopman R., cond.-rec. AB
Debra E., ouvr. spéc.
Devreker C., cond.-rec. AB
Geers F., cond.-rec. AB
Hagers J., cond.-rec. AB
Louage G., cond.-rec. AB
Melsens J., cond.-rec. AB
Mouton F., cond.-rec. AB
Nuyttens P., cond.-rec. AB
Samijn M., 1er ouvr. qual.
Schockaert W., cond.-rec. AB
Schuyesmans E., 1er ouvr. d'élite
Vandecasteele M., cond.-rec. AB
Vandenbroucke R., cond.-rec. AB
Vanhofstraeten K., cond.-rec. AB
Van Reybroeck L., cond.-rec. AB

ET REVUES

2. Les motrices «Titanic»

L'Amutra a publié une magnifique brochure consacrée aux motrices «Titanic», construites par la S.N.C.V. en 1910.

Cet opuscule qui comporte 32 pages et 23 illustrations contient des textes intéressants de la plume de R. Hausman. Il peut être obtenu en versant 170 F au C.C.P. n° 000-0044980-69 de AMUTRA, avenue des Buissonnets, 42, 1020 Bruxelles.



3. La ligne vicinale Marche - Bastogne - Martelange - Arlon

Le «Cercle d'Histoire de Bastogne» publiera très prochainement l'ouvrage d'André Dagant consacré à la ligne vicinale Marche - Bastogne - Martelange - Arlon.

Le livre comprendra 96 pages et environ 180 illustrations. Sa parution est prévue pour le mois de septembre. Prix : 350 F (+ 25 F pour frais d'envoi). Il y a lieu de verser le montant précité au C.C.P. n° 000-0266476-17 de R. Fergloute, Bastogne (avec la référence : «Vicinal M.B.M.A.»).

Un deuxième volume, contenant les données historiques et techniques de la ligne, paraîtra ultérieurement.

F.C. VICINAUX D'EUGIES

Cette nouvelle équipe de football, composée de joueurs de différents dépôts de la région de Mons-Borinage, à savoir Mons, Quaregnon et Eugies, souhaite participer à des compétitions amicales de football ou de mini-football.

Contact peut être pris avec le président du «F.C. Vicinaux d'Eugies», M. Buidin (dépôt d'Eugies, ☎ 065/67.35.31 ou 67.35.32).



Des discours, des fleurs, des cadeaux, voilà ce qu'a reçu le chauffeur d'autobus Guy Troch, qui pour la première fois a desservi en bus, et ce dans le cadre du plan IC/IR, le quartier «BORREMS» à Destelbergen. C'est ainsi que le comité de quartier a témoigné sa grande satisfaction pour la réalisation de cette desserte cadencée à l'heure jusqu'à Gand et gratifiée par surcroît du tarif urbain.

D'ESTAMINET EN ESTAMINET AVEC LE TRAM DE LA BIÈRE

Un tram de la bière a circulé fin juillet entre La Panne et Knokke. L'ancien convoi datant d'avant la seconde guerre mondiale fut, pour la circonstance, sorti du dépôt et passa, décoré et repeint, par toutes les stations balnéaires. Le vieux tram transporta 50 participants enthousiastes au premier circuit folklorique des estaminets du Littoral.

Dans toutes les stations balnéaires, le tram de la bière fut accueilli par des groupes folkloriques, des fanfares, des orchestres de jazz et même des chariots. C'est en dan-

sant et en chantant que les participants se rendirent d'établissement en établissement.

Le «happening» du tram de la bière fut réalisé grâce à la collaboration des Chemins de fer Vicinaux, de divers offices du tourisme, du bourgmestre de Bredene et des échevins du tourisme d'Ostende et de De Haan.

Ceux qui atteignirent le but final reçurent un certificat dûment timbré. Il doit y avoir de solides buveurs de bière parmi les vacanciers, car tous terminèrent le circuit encore frais et dispos.



Les protagonistes d'un tournoi de tennis de table qui s'est déroulé récemment à Destelbergen.

Le Saviez-Vous ?



RESTAURANT ROULANT À MELBOURNE

Dans cette métropole de trois millions d'habitants qu'est Melbourne (Australie), les visiteurs ont l'occasion de joindre l'utile à l'agréable au cours d'une excursion en tram unique au monde.

A bord d'un tram transformé en restaurant et équipé de l'air conditionné, les voyageurs peuvent savourer un délicieux repas tout en

admirant la ville de Melbourne. En raison des nombreux virages que comporte le trajet, les verres sont remplis à moitié, pour des raisons de sécurité, de même aucun portage n'est prévu au menu.

Vu l'énorme succès de ce tram-restaurant, il est recommandé de réserver à temps.

LE MINI-MÉTRO À LILLE

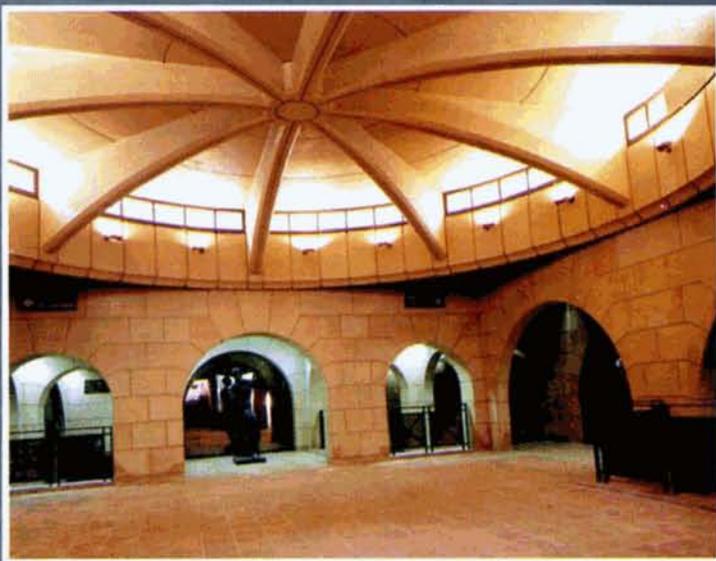
Le 16 mai 1983 le nouveau mini-métro (VAL) a été mis en exploitation à Lille. Cette année, la longueur totale sera d'environ 13,5 km et comportera 18 stations.

Les véhicules mis au point par les usines Matra sont pourvus du sigle VAL, qui signifie Véhicule Automatique Léger.

Une rame se compose de deux wagons et n'a que 26 mètres de long et 2 mètres de large. Les banquettes sont placées le long des parois. Les voyageurs se font donc face.

Ce sont principalement des matières synthétiques qui ont servi à la réalisation des véhicules. Le choix de pneumatiques indique qu'on ne roule pas sur des rails, mais sur des poutres en béton.

L'exploitation est complètement automatisée. Il y a un centre de surveillance duquel on peut intervenir en cas de danger. Les voies ne sont pas accessibles. Dans les gares, l'accès aux voitures n'est possible que lorsque le train est à l'arrêt et que les portes de verre bordant les quais se sont ouvertes.



Nouvelles de l'administration et des groupes d'exploitation



RECRUTEMENT

ADMINISTRATION CENTRALE

Nicolas G., ouvr. d'entretien
Uhoda Ph., program.-réduct.

LIÈGE

Guens M., ouvr. spéc.
Lamalle A., ouvr. spéc.

BRABANT

De Bruyn S., cond.-rec. AB



MUTATIONS

ANVERS

Anné S., rédacteur
Verschueren F., sous-chef de bureau
Holle E., rédacteur

FLANDRE ORIENTALE

Vermeulen A., chef de mvt 1e cl.

HAINAUT

Decrer P., rédact.-dessin.

NAMUR-LUXEMBOURG

Dengis A., cond.-rec. AB

BRABANT

Lasser J.-C., cond.-rec. AB



MARIAGES

ANVERS

Segers G. et Belaen J.
Somers C. et Leleu C.

FLANDRE ORIENTALE

Desmet S. et Morel C.

HAINAUT

Mauen M. et Legrand N.
Foncoux G. et Meurant J.
Degroote M. et Estievenart P.

NAMUR-LUXEMBOURG

Briquet C. et Briquet M.-A.
Roufosse M. et Louer M.

LIÈGE

Nahon A. et Willemsen M.

BRABANT

Van der Auwera H. et Vanderhoeven R.
Aelbrecht J. et De Bruyne C.

LIMBOURG

Nelissen R. et Brauns M.

FLANDRE OCCIDENTALE

Dewitte D. et Vynck N.



NAISSANCES

ADMINISTRATION CENTRALE

Karel chez Feys M. (De Pinte)
Jonathan chez Frisque F. (Bruxelles)
Ellen chez Mottar E. (Berchem-Sainte-Agathe)
Nicolas chez Planchon J.-C. (Kain)

ANVERS

Caroline chez Peeters M. (As-Niel)
Tine chez De Cock R. (Ekeren)
Inne chez Verbist W. (Ramsel)
Nico chez Horemans M. (Herselt)
Britt chez Driesen J. (Rijkevorsel)
Ellen chez Aerts J. (Malle)
Dennis chez Jordaens K. (Zoersel)

FLANDRE ORIENTALE

Jeroen chez De Reu D. (Gand-Drongen)
Bianca chez Van Damme G. (Gand)
Joke chez De Bock M. (St-Nicolas-Sinaai)

HAINAUT

Sébastien chez Baudouin E. (Charleroi)
Joannie chez Palinkas J.-M. (Farciennes)
Nathanael chez Piette A. (Estaimpuis)
Hélène chez Duquesne C. (Le Roeulx)
Renato chez Scanu G. (Quaregnon)
Benoît chez Anckaert C. (Wanfercée)
Marie chez Valori U. (Quévy)
Laurent chez Dagnelie (Marchienne)
Hélène chez Button C. (Solre/Sambre)
Violaine chez Le Jeune N. (Anderlues)
Jonathan chez Montoy L. (Lambusart)
Maryse chez Tielmance R. (Jumet)
Cedric chez Caudron D. (Mons)

NAMUR-LUXEMBOURG

Cedric chez Close D. (Malonne)
Jonathan chez Watrin J. (Wanze)
Marie chez Blasutig D. (Yvoir)
David chez Tissot A. (Focant)

LIÈGE

Vanessa chez Verslegers J.-M. (Waremmé)
Sébastien chez Thevenard M. (Jemeppe-Seraing)
Sandrine chez Bormans A. (Jeneffe)
Lydic chez Bellini A. (Grâce-Hollogne)
Céline chez Verry A. (Saint-Nicolas)

BRABANT

Monika chez Van Eisen F. (Roosdaal)
Neleke chez Vandersmissen A. (Bever)
Stéphane chez Daue S. (Manage)
Sophie chez Hubert M. (Saint-Gilles)
Pascale chez De Saedeleer J.-P. (Erembodegem)
Marylin chez Denon R. (Betekom)

LIMBOURG

Claudia chez Jollin R. (Bilzen)
Karel chez Hendrickx D. (Diepenbeek)
Joke chez Kuppens E. (Houthalen)

FLANDRE OCCIDENTALE

Violet chez Braem M. (Ostende)
Nick chez Van Robaeys R. (Heuvelland)
Celine chez Fonteyne G. (Bruges)
Debbie chez Standaert D. (Jabbeke)



RETRAITES

Années
de service

ADMINISTRATION CENTRALE

Gosselin O., moniteur d'organ. 42

ANVERS

Janssens G., brigadier 35
Segers C., cond.-rec. AB 39
Schoofs P., ouvr. spéc. 14
Boenders J., cond.-rec. AB 35
Lathouwers J., ouvr. spéc. 36
Van Echelpoel F., rédacteur 39

FLANDRE ORIENTALE

De Graef P., cond.-rec. AB 34

HAINAUT

Adam R., receveur 33
Burny J., cond. AB 31
Culis G., 1er ouvr. qual. 36
Pirson H., cond. AB 30
Vilain H., cond. AB 27
Abrassart A., contrôleur 33
Deleenher R., brigadier 38
Mabille R., brigadier 35
Mengal G., 1er ouvr. qual. 17
Ramsdam M., brigadier 33
Sotteau M., ajusteur 32
Urbain F., ouvr. d'élite 35

BRABANT

De Cock L., cond.-rec. AB 30
Duchene J.-B., cond.-rec. AB 36
Gellens P., 1er ouvr. d'élite 35
Rombout E., chef de serv. 2e cl. 37
Schoukens F., 1er ouvr. d'élite 36
Willems E., cond.-rec. AB 30
Van Hoeck J., cond. él. 32

LIMBOURG

Meuwis J., cond.-rec. AB 36
Erckens J., cond.-rec. AB 20

centrale

LES LONGUES CARRIERES



E. Rombout
Brabant
du 22.6.1943
au 30.4.1980



C. Segers
Anvers
du 6.8.1943
au 30.8.1982



M. Benoy
Anvers
du 1.2.1941
au 31.5.1984



J. Lathouwers
Anvers
du 29.11.1941
au 1.12.1977



G. Janssens
Anvers
du 21.4.1941
au 1.10.1977

NÉCROLOGIE

«Nos Vicinaux» présente ses condoléances et l'assurance de toute sa sympathie aux familles en deuil.

AGENTS EN SERVICE

HAINAUT	Age
Denachtergael A., cond. AB	34

NAMUR-LUXEMBOURG

Beuraing P., cond.-rec. AB 47

LIMBOURG

Conings E., cond.-rec. AB 40

ALLOCATAIRES C.A.M. - C.R.A. - C.R.I. C.A.S. - C.C.T.

ANVERS

Mues A., piocheur 85
Van Looy K., cond. AR 85
Delen F., brigadier 82

HAINAUT

Blervacq A., ouvr. qual. 85
Buchet F., cond. AB 73
Pommier M., rec. 84
Mme. Vanderaveroet G., écoreuse 80
Degveldre L., cond. AB 59
Leroy E., cond. AB 64
Marcourt W., ouvr. qual. 57
Vanderschaeghe J., piocheur 84
Delcuve E., 1er ouvr. qual. 94
Verbinnen P., cond. AB 62

NAMUR-LUXEMBOURG

Feuillien L., ouvr. qual. 66
Matagne E., ouvr. d'élite 95
Lambin E., cond. AB 81
Didion M., cond.-rec. AB 72
Delcomenne J., chef piocheur 81
Come G., rédacteur 76

LIÈGE

Frankenne E., 1er ouvr. qual. 75
Carlens P., chef de mouv. 1e cl. 85
Baeten L., cond. él. 89

BRABANT

Vranckx A., cond.-rec. AB 72
Deneys G., rec. 91
Bollens G., ouvr. qual. 81
Lemmens R., cond. AR 84
Vanhoolant F., occupé à un
trav. de bureau 66
Vanderpoorten F., rec. 66
Van Achter F., cond. él. 78
Bruyr G., 1er ouvr. qual. 65

LIMBOURG

Dirix A., cond.-rec. AB 75
Claes J., brigadier 83

FLANDRE OCCIDENTALE

Catry A., cond. él. 88
Vansteenkiste G., rec. 80
Bailleul A., 1er ouvr. qual. 80
Decerf R., brigadier 80

UN JOUR OU UN WEEK-END D'ÉVASION

- 3 nov. SAINT-HUBERT** A 11 h, festivités de la Saint-Hubert (Grande messe solennelle. Bénédiction des animaux).
- 3 nov. THEUX** Foire de Saint-Hubert dite Foire aux Noix (dès 13 h).
- 3 nov. ZUTENDAAL** Fêtes de la Saint-Hubert.
- 3 & 4 nov. COURTRAI** Aux Halles : Foire à la brocante.
- 4 nov. BALEN** Fête de la Saint-Hubert (à partir de 10 h). Fête breughelienne.
- 4 nov. DINANT** Solennité de la St-Hubert.
- 4 nov. LA CALAMINE** Cortège St-Martin.
- 4 nov. MONTAIGU** Procession aux chandelles, à 14 h.
- 4 nov. ONNEZIES (Honnelles)** Fête populaire - Cortège folklorique, à 17 h.
- 4 nov. TONGRES** Fête de la Saint-Hubert, à 11 h.
- 10 nov. COXYDE FURNES NIEUPORT** Cortège St-Martin (à 18 h).
- 10 & 11 nov. OOSTDUINKERKE (Coxyde)** Compétitions internat. de chars à voile.
- 11 nov. ALOST** Grand marché annuel St-Martin.
- 11 nov. EUPEN** Fête de la St-Martin. Cortège aux flambeaux, à 17 h 30.
- 11 nov. RETIE** Fête de la St-Martin (à 18 h).
- 1er déc. CINEY** Foire St-Eloi.
- 1er déc. TONGRES** Cortège St-Nicolas (à 15 h).
- 1er, 2 & 3 déc. SAINT-TROND** 32e vente aux enchères - Exposition de 10 à 18 h.
- 3 déc. SAINT-NICOLAS** Marché annuel.
- 5 déc. HASSELT** Commémoration de la guerre des paysans, à 19 h 30.
- 8 & 9 déc. LA CALAMINE** Marché de Noël.
- 15 & 16 déc. SAINT-VITH** Marché folklorique de Noël (dès 14 h).
- 24 déc. DURBUY** Féerie des mille bougies. Réveillon féérique. Superbe décoration.
- 24 déc. MOORTSELE (Oosterzele)** Jeu de Noël, à 23 h.

COLLECTION UNIQUE DE VIEUX TACOTS EN EUROPE

Le Musée provincial de l'Auto est situé à Houthalen, à proximité du domaine de récréation Kelchterhoef. Il se trouve au milieu d'une réserve naturelle et fait partie du «Park Midden-Luxemburg».

Le Musée de l'Auto de Houthalen illustre, grâce à une centaine de vieux tacots, l'histoire de l'automobile. Ces voitures ont été sélectionnées dans la collection Mahy. Toutes les voitures exposées ont été construites avant la dernière guerre mondiale, et ceci dans les pays suivants : la Belgique, l'Angleterre, l'Allemagne, l'Italie, la France et les Etats-Unis. Il faut signaler que toutes ces voitures peuvent être mises en ordre de marche en très peu de temps, ce qui augmente encore la valeur de la collection. L'importance de la collection Mahy permet de changer régulièrement quelques modèles du musée. Ainsi, un visiteur fidèle pourra, à chaque visite, admirer des pièces nouvelles.

Le Musée provincial de l'Auto a été ouvert le 21 juillet 1970. Sa création est due à la collaboration entre le propriétaire de la collection Mahy, la commune de Houthalen et le gouvernement provincial du Limbourg.

La commune de Houthalen a mis 26 ha du domaine Kelchterhoef à disposition, et le 24 mai 1969, sur ordre du gouverneur du Limbourg, la première pierre de l'actuel musée a été posée.

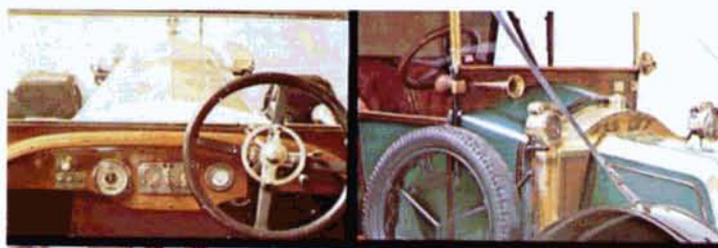
La famille Mahy habitant Gand, était spécialisée dans la construction de chaudières à vapeur. M. Ghislain Mahy, né en 1907, était particulièrement doué en mécanique. Dès l'âge de 17 ans, il construit de ses propres mains une vraie voiture. En 1944, il achète à la fois une moto F.N. ainsi que l'épave d'une Ford-T pour le prix incroyable de ... 150 F.

En 1948, le premier pas sérieux est fait en vue de construire une véritable collection. Un chauffeur de taxi gantois qui prend sa retraite, vend ses deux voitures : une Benz de 1915 et une Fiat de 1921. Puis, d'autres voitures suivent à une allure constante : une Wanderer 1915, une Fondu

1906, une Rolls-Royce 1920, une Talbot Darracq 1920, une Bébé-Peugeot 1902...

Depuis lors, la collection n'a pas arrêté de se développer et comporte actuellement plus de 750 exemplaires en provenance des quatre coins du monde. En nombre, c'est la deuxième plus importante du monde (après la collection Hara-Reno aux Etats-Unis). Toutefois, en ce qui concerne la variété et l'authenticité, c'est incontestablement la plus intéressante.

Autre chose unique en son genre : la collection d'anciennes affiches. Nous pouvons y découvrir de vraies merveilles en matière de publicité réalisée au cours de la première moitié de ce siècle.



Ouvert

du 1er avril au 30 septembre,
tous les jours de 10 h à 19 h.
du 1er octobre au 31 mars,
tous les jours de 10 h à 17 h.

Fermé : DECEMBRE
JANVIER
FEVRIER

PRIX D'ENTRÉE

	Personnes seules	Groupes (20 pers. min.)
Adultes	100	80
Pensionnés Handicapés	80	60
Enfants Ecoles	60	40

Secrétariat et adresse postale :

PROVINCIAAL AUTOMUSEUM
KELCHTERHOEF 15
3530 HOUTHALEN
Tél. 011/38.02.11

5^e TOURNOI DE MINI-FOOTBALL DE HAMME (fl. or.)

Ce tournoi organisé par l'Amicale «Tramuilen» s'est déroulé par une température franchement estivale.

Il a donné les résultats suivants :

St-Nicolas MV - Hamme MV	3-1
St-Nicolas T/AT - Destelbergen MV	1-1
St-Nicolas MV - Destelbergen T/AT	1-2
St-Nicolas T/AT - Hamme MV	2-2
Destelbergen T/AT - Destelbergen MV	3-1
St-Nicolas MV - St-Nicolas T/AT	1-3
Hamme MV - Destelbergen MV	0-2
Destelbergen T/AT - St-Nicolas T/AT	3-3
St-Nicolas MV - Destelbergen MV	0-0
Destelbergen T/AT - Hamme MV	3-0

Situation finale

1. Destelbergen T/AT :	7 points
2. St-Nicolas T/AT :	5 points

3. Destelbergen MV :	4 points
4. St-Nicolas MV :	3 points
5. Hamme MV :	1 point

Tous les joueurs furent admirés pour leur sportivité. Les arbitres Caluwaert G. et Calle O. se surpassèrent et arbitrèrent le tournoi à la satisfaction générale.

Lorsqu'on sait que chaque match ne dure que 2 x 10 min., le nombre de buts inscrits montre assez combien le jeu était engagé. Dans les grandes coupes européennes, on doit se contenter de moins de buts.

Un trophée fut remis à chaque équipe participante.



l'amicale «tramuilen»



L'Amicale «Tramuilen» des dépôts de Hamme - St-Nicolas - Rupelmonde fut fondée en 1945, immédiatement après la seconde guerre mondiale, par les agents des dépôts précités, dans le but d'offrir une fête annuelle aux enfants du personnel.

Au fil des années, celle-ci est devenue une véritable fête de famille. Elle a lieu chaque premier sa-

medi de décembre (cette année, le 1er décembre prochain, et ce pour la 40ème fois).

C'est aussi la 40ème fois que le bon Saint-Nicolas a promis de revenir au Pays de Waes, chargé de paniers remplis de friandises et de jouets. Sa main généreuse rendra à nouveau beaucoup d'enfants heureux.

ASSOCIATION POUR LE CHEMIN DE FER DE SPRIMONT A.S.B.L.

Non loin des Carrières de Sprimont, dans un cadre champêtre et méconnu, existe le plus petit chemin de fer de type industriel accessible au public en Belgique.

Il s'agit en fait de l'ébauche d'une ligne musée à voie de 60 cm destinée à faire connaître ce qu'était le

chemin de fer industriel dans le contexte minier et carrier.

A cette fin, quelques bénévoles, réunis dans le cadre d'une association sans but lucratif, ont lancé le pari de regrouper, sauvegarder et restaurer toute pièce intéressante d'archéologie industrielle sub-

sistant dans la région d'Ourthe-Ambève.

Le travail est ardu et à peine entamé. Toutefois, l'association a déjà mis en place une infrastructure et exploité un premier tronçon de ligne.

Les trains roulent les 1er et 3e

dimanches de chaque mois entre le 1er mai et le 15 septembre à partir de 14 h et à raison d'un train toutes les 20 minutes.

Renseignements :

Chemin de fer de Sprimont ASBL, rue Pionfossé, 2, 4060 Sprimont, tél. 041/82.22.27.



LA MOYENNE-SEMOIS, UNE BELLE RÉGION DE VACANCES

Région touristique par excellence, la Moyenne-Semois est une contrée de l'Ardenne, délimitée approximativement par les localités de Cugnon au Nord et de Chiny au Sud.

Habitée dans la préhistoire, traversée par les hordes barbares, conquise et envahie maintes et maintes fois, cette terre d'Ardenne a frôlé longtemps sous le choc des armes. Imprégnée d'histoire, elle garde de son tumultueux passé des témoignages précieux : les vestiges paisibles des hameaux et des églises romanes, les ruines des châteaux hantés de légendes séculaires. Dans cette Ardenne isolée par ses bois immenses, la région de la Moyenne-Semois sourira de prime abord au voyageur par la grandiose sauvagerie de ses paysages.

Commençons notre randonnée en partant d'un petit village harmonieux situé sur la rive de la Semois : CUGNON. Cugnon est un ensemble d'habitations plusieurs fois séculaires toutes de schiste et d'ardoise. L'église campagnarde est voisine d'une propriété où se trouve un château du XVIII^e siècle.

Le moulin de Cugnon est un vieux bâtiment aux murs de moellons irréguliers à haute toiture d'ardoises. L'ensemble est vétuste et pittoresque.

Après avoir remonté les méandres de la Semois pendant quelques kilomètres nous pénétrons dans le village d'Herbeumont sis sur une sorte de terrasse qui surplombe la Semois et est dominé par une butte portant les vestiges d'un manoir féodal. Herbeumont est un centre touristique réputé pour ses promenades très bien signalées. Citons entre autres les promenades de la «Roche des Corbeaux», de la «Vanne des Conques», du «Tombeau du Chevalier», du «Rocher du Chat»... Venant d'Herbeumont par les bois de Conques, le visiteur aura le loisir soit de prendre directement contact avec la Semois en gagnant Sainte-Cécile, localité qui doit son nom à un couvent disparu dédié à la patronne de la musique, soit de poursuivre avec vue splendide sur l'Ardenne jusqu'au village de Muno.

Charmant village gaumais d'origine fort ancienne, Muno fut habité à l'époque gallo-romaine. Par le traité de Verdun, Muno passa au Comte Herman, un descendant de Charlemagne qui en fit don à l'abbaye de Sainte-Vanne de Verdun. En 1053, les moines bénédictins y établirent un prieuré qui passa plus tard aux Jésuites de Liège (1602-1773).

Par sa situation au sud de la forêt ardennaise et au début du pays

lorrain franco-belge, Muno occupe une place tout à fait à part parmi les centres touristiques de la Semois. Comme curiosité, nous pouvons citer : le vieux prieuré et ses ifs plusieurs fois centenaires, la platerie (anciennes forges), le trou des fées, le parc national de la Roche à l'Appel, les crêtes de Watrinsart, de Lambermont et de Monty.

A quelques kilomètres de là, tapi dans une gorge encaissée de la Semois à l'ombre de son clocher bulbeux appartenant à une église mi-romane, mi-baroque, voici le village de CHASSEPIERRE. L'église de Chassepierre a une architecture très originale et l'intérieur plaît par l'heureuse disposition de son riche mobilier provenant des célèbres ateliers d'Orval. Sur le pourtour du sanctuaire reposent de vieilles pierres tombales et au-dessus du porche d'entrée se trouvent les armoiries des princes de Loewenstein qui furent Seigneurs de Chassepierre. A l'époque romaine le village s'appelait CASA PETRA (maison de pierre), sans doute à cause de la présence d'une grotte de pêcheurs. De l'époque médiévale subsistent les restes du château, encore mal exploré, et dont nous connaissons le trou des fées, les galeries souterraines et les soubassements de la tour du refuge. Aux environs du château, un curieux assemblage rocheux évoque la forme d'un dolmen près duquel une hache néolithique fut découverte en 1966. Village qui a conservé le cachet du passé. Chassepierre a cependant les yeux tournés vers l'avenir : un globe terrestre métallique, installé au point de vue, rappelle qu'elle fut la première commune belge mondialisée et le syndicat d'initiative possède un agréable centre récréatif qui fait la joie de tous les visiteurs.

A 5 km de là, voici FLORENVILLE, lieu de villégiature renommé situé aux confins de la Lorraine belge, face au plateau ardennais. Florenville doit vraisemblablement son existence à une villa romaine ou gallo-romaine. Les écrits citent Florenville sous son orthographe actuelle dès 1773. La Seigneurie remonterait au début du XIII^e siècle ; elle fut probablement fondée lors du mariage d'une fille de Louis IV, Comte de Chiny avec Othon de Trazegnies. En 1424 elle passa aux «De la Marck» et, après la révolte de Robert de la Marck, Charles Quint confisqua la terre qui fit partie du domaine royal.

L'église N.D. de l'Assomption remontée à 1876. C'est un édifice harmonieux doté d'un carillon de 48 cloches. Ce dernier inauguré en 1955 a été l'un des premiers en Belgique à être accordé électriquement avec une précision inégalée.

Des vacances à Florenville ne signifient pas seulement y trouver un équipement touristique parfait mais aussi une infinie variété dans les excursions. Pour une visite agréable des environs, le petit train touristique «Caroline» est mis à la disposition des touristes du 15 juin au 15 septembre.

Délaissant la douce Lorraine, la Semois remonte vers le nord et entaille une première fois le versant sud de l'Ardenne, y creusant un val profond, assombri par des versants que couvre la grande forêt. Se frayant à grand peine un passage parmi les bancs rocheux de schiste, elle enclave en ses méandres un vaste plateau occupé par la plus petite ville du pays : CHINY. Jadis capitale du puissant Comté de Chiny, de nos jours c'est une bourgade de quelques 600 habitants, massés dans la portion nord du plateau enserré de trois côtés par la Semois. Si ce Comté puissant du Moyen-Âge engloba jadis jusqu'à 246 chefs-lieux, 57 châteaux et 1.412 villages, Chiny ne semble avoir gardé comme héritage que le titre de ville, alors que les temps modernes lui ont conféré celui beaucoup plus enviable de centre réputé du tourisme. A Chiny, le touriste trouve des hôtels renommés, un camping aménagé, une plage avec jeux... La descente en barque de Chiny à Lacuisine est devenue classique. Lacuisine est un petit village rustique et pittoresque, ancien lieu de rendez-vous de chasse des Comtes de Chiny, là où se tenait la cuisine des maîtres Nemrods, d'où l'origine de son nom. Ce genre d'excursion qu'est la descente en barque a été instauré en 1868 et son succès n'a cessé de croître depuis lors. Un itinéraire spécial d'une durée d'une heure et quart est consacré à cette descente. La barque partant de l'embarcadère de Chiny suit le fil de l'eau et le passeur en précipite l'allure tout en la dirigeant à l'aide d'une perche.

Pour les amateurs de longues ran-

données en forêt, de nombreuses promenades ont été balisées. Celles-ci vous feront découvrir des endroits pittoresques comme les neuf hêtres (neuf troncs issus d'une souche unique), la roche au corbeau, les épioux, le rocher du Hât... Chiny est également dotée d'une infrastructure sportive remarquable. En effet, l'ADEPS a aménagé un complexe sportif aux multiples activités dans le château du Liry. Les classes de mi-temps pédagogiques de forêt s'y organisent aisément de même que les stages sportifs à l'intention des jeunes gens et jeunes filles. La pratique sportive concerne les disciplines suivantes : kayak, tennis, basket-ball, volley-ball, course d'orientation, gymnastique, athlétisme et marche.

Les descentes de rivière s'effectuent sur les parcours sinueux de la Semois au départ de Chiny vers Florenville, Bouillon... et au-delà. Toute cette région que nous venons de décrire vous permettra d'oublier l'atmosphère des villes en flânant dans le plus vaste musée de plein air qu'est l'Ardenne. Vous pouvez y faire un séjour agréable grâce à l'accueil chaleureux des habitants, aux nombreux hôtels et restaurants, à un équipement touristique parfait, qui vous donneront la possibilité de goûter aux spécialités culinaires selon les recettes traditionnelles du terroir.

Pour vous déplacer dans cette région vous pouvez utiliser les bus de la S.N.C.V.

En effet, les villages qui bordent la vallée de la Semois sont desservis par nos services. Citons notamment les lignes :

165c : Bertrix - Florenville (à partir du 3/6/84)

163a : Bertrix - Muno

1005 : Florenville - Chiny - Suxy

1016 : Florenville - Ste-Cécile - Muno

1010 : Circuit touristique de la Semois

1008 : Service touristique Florenville - Herbeumont - Bouillon - Bohan.

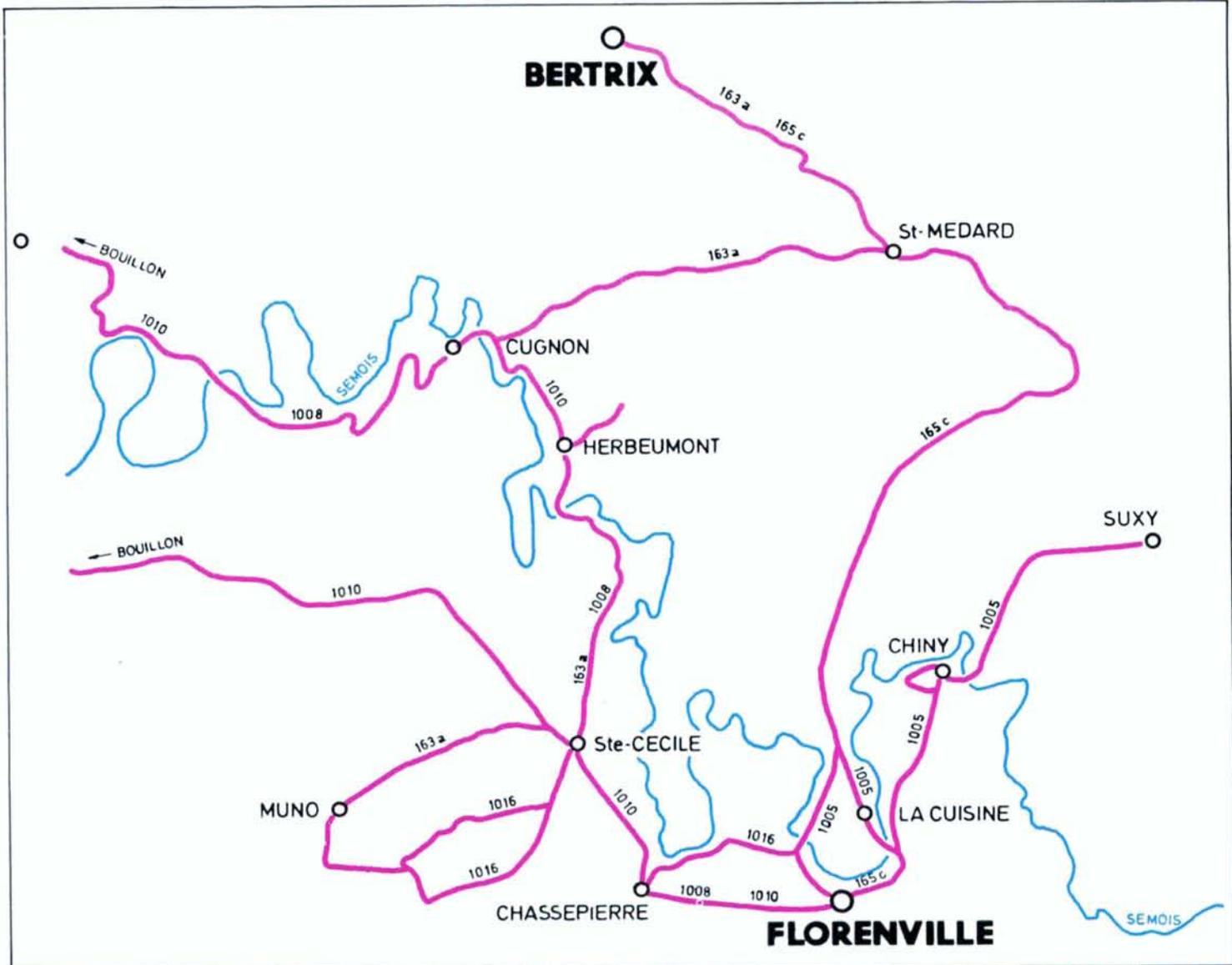
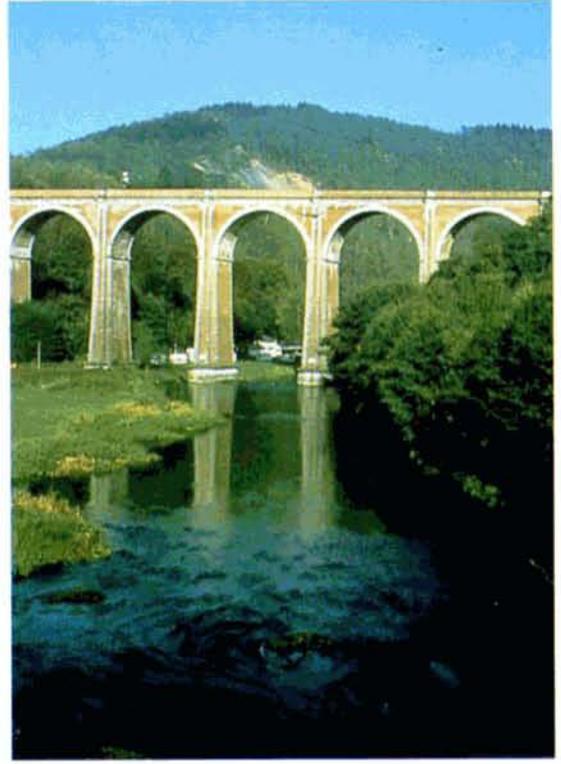
Bus S.N.C.V. sur la Grand-Place de Florenville.





Vue du village de Chassepierre.

La Semois sous le pont d'Herbeumont.



PAGE FAMILIALE

Le coin des jeunes

SOLUTIONS DU N° 231

JEU N° 1

AGARIC (champignon de couche).

JEU N° 2

Chinchilla.

JEU N° 3

AUTOUR = AUTEUR

PILOTE = PELOTE

RAISON = RAISIN*

* Ne sera pas compté une erreur s'étant glissée dans l'énoncé.

JEU N° 4

$$5 + 4 = 9$$

$$9 \times 9 = 81$$

$$81 + 1 = 82$$

$$5 \times 2 = 10$$

$$10 \times 82 = 820$$

(par exemple)

JEU N° 5

SEPIA / AMIES / SIROP /

PONDU / UNITE / ENVIA /

AGILE / ECRUS (par exemple).

JEU N° 6

Pays caché : CHILI.

JEUX N° 230

Arrivée tardive : DEGUEE J. 14 ans

- Grivegnée : 9 points.

RÉSULTATS DU N° 231

Ont obtenu 14 points :

ALTRUY Sylvie 12 ans - Ransart / COLLETTE Michel 15 ans - Flémalle / COSEMANS An 10 ans - Diepenbeek / DERIDDER Claude et Michel 13 et 11 ans - Nivelles / DONNAY Ingrid 9 ans - Pin / GARCIA Xavier 11 ans - Bruxelles / LAURENT Jocelyne, Vinciane et Nadège 12, 10 et 7 ans - Spy / PANIS Nancy et Nathalie 13 et 12 ans - Awans / RIVEZ Maïté 7 1/2 ans - Dour / VANDEKERCKHOVE Sylvie 15 ans - Courtrai / VLEKKEN Michaëla 12 ans - St-Trond / FABRINETTI Gérard 14 ans - Esneux / BUYS Magaly 9 ans - Wasmuel / NAHON J.-Y. et M. 11 et 8 ans - Liège.

A obtenu 13 points :

VOISIN Pascal 14 ans - Waremme.

A obtenu 11 points :

CALLENS Janique 15 ans - St.-Eloois-Vijve.

A obtenu 10 points :

HANERT Philippe 13 ans - Flawinne.

A obtenu 9 points :

PENNANT Stéphanie 10 ans - Vieux-Genappe.

A obtenu 5 points :

GRISAY 11 ans - Xhendelesse.

JEUX N° 232

JEU N° 1

Voici une série d'arbres. Un «intrus» s'est glissé parmi eux. Trouvez-le et dites ce qu'il est.

PALISSANDRE - FRENE - PRUNIER - TILLEUL - PITCHPIN - YEUSE - CHARME - PIPIT - TREMBLE - HETRE - MARRONNIER.

(1 point)

JEU N° 2

Avec les chiffres suivants, soit en multipliant, divisant, additionnant, soustrayant, arriver à 432.

(1 point)

6 3 9 9 10 4

432

JEU N° 5

Supprimez une lettre dans chaque case pour faire avec les lettres restantes un mot de 9 lettres.

N.-B. Pour vous aider nous avons numéroté les cases.

(3 points)



JEU N° 6

Mettez les mots suivants dans l'ordre qui permet chaque fois d'obtenir que la dernière lettre d'un mot est la première du mot suivant

Ex. = USEE [S] OUT [E] GOU [T] etc.

(3 points)

ESPOIR
ZENITH
RONDIN
OURSON
OISEAU
HUMIDE
MEDUSE
RANCHO
NUMERO
ESSAIM
NECTAR
USINEZ

Vite envoyez vos réponses aux 6 jeux à «Nos Vicinaux», 14 rue de la Science, 1040 Bruxelles. Notez bien vos nom - prénoms - âge - adresse - localité et la fonction de votre papa, ou de votre maman, à la S.N.C.V.

Les loisirs... oui, mais attention aux risques du métier !

Les arts et métiers procurent à beaucoup de gens des heures de joie. La recherche médicale a néanmoins démontré que ces activités peuvent constituer une menace pour la santé.

Les passe-temps populaires tels que la photographie, la poterie, la peinture et le travail du bois, peuvent dans certaines conditions, provoquer de sérieuses maladies ou affections.

Les fumées, les poussières, les vaporisations et les substances chimiques peuvent présenter le même risque à la maison qu'au travail. Les substances toxiques peuvent entrer dans le corps de trois manières différentes — par le contact avec la peau, par inhalation et par la bouche et le système digestif. Une exposition répétée à des substances toxiques en quantité suffisante peut affecter la peau, les poumons, le sang, le foie ou le système nerveux.

Le risque de contracter une maladie ou une affection dépend évidemment en grande mesure du nombre d'heures consacrées à son art ou à son métier. Mais même les artistes et artisans du week-end courent cependant des risques lorsqu'ils ignorent les dangers des matériaux avec lesquels ils travaillent.

Afin d'illustrer ce qui peut arriver, examinons deux des passe-temps mentionnés ci-dessus — la photographie et la poterie.

LES PROBLÈMES DE LA PEAU

De nombreuses substances chimiques utilisées dans les procédés photographiques peuvent donner lieu à de sérieux problèmes de la peau. Etant donné que le développement de films se fait généralement dans des espaces réduits, confinés avec mauvaise ventilation, il y a aussi le risque des problèmes pulmonaires par l'inhalation de poussières et de vapeurs.



En forme sèche, les argiles de poterie contiennent des silicates et de la silice libre. L'inhalation de poussière de silice peut mener à la silicose, dénommée souvent «maladie des potiers». Les potiers qui utilisent de la glaçure de plomb dans des espaces mal ventilés courent le risque de s'exposer à des vapeurs de plomb lorsque les pièces sont chauffées.

Même les nouvelles colles instantanées, renommées pour leur séchage rapide présentent un grand danger. Ces produits lient si rapidement et si fermement que toute négligence de la part de l'utilisateur peut entraîner le collage des doigts et même de la paupière de l'œil. Dans son livre intitulé «Heal Hazards in the Arts» (Dangers des arts pour la santé), le Dr. Bertram W. Carnow donne les conseils suivants pour aider les pratiquants des arts à éviter les problèmes de santé.

- Recherchez ce que contiennent les produits que vous utilisez, particulièrement lorsqu'ils sont utilisés fréquemment ou pendant de longues périodes. Si une substance est toxique utilisez-la parcimonieusement si possible, et utilisez-la sous une forme qui est la moins susceptible d'être absorbée par le corps. Par exemple, utilisez-la dans une forme liquide au lieu d'un aérosol ou en forme solide au lieu de la forme en poudre ou en poussière.

- Observez les règles d'hygiène dans l'atelier. Entrepousez tous les liquides dans des récipients fermés — particulièrement les solvants volatils. (Les brosses trempées dans les récipients ouverts peuvent causer des problèmes). Recouvrez les poudres particulièrement le sable fin, l'argile en poudre, la silice, le talc et le kaolin.

- L'hygiène personnelle est vitale. Lavez-vous les mains après utilisation de solvants, de métaux ou d'autres substances toxiques. Si l'on utilise le plomb, le cadmium, le mercure, le cobalt ou des matériaux similaires, les ongles des doigts doivent être coupés courts et être nettoyés à la fin de la période de travail.

- L'on ne mangera pas dans la zone de travail et il faut éviter d'y fumer. L'un et l'autre peuvent mener à l'ingestion ou à l'inhalation de substances. Les vêtements de travail doivent être enlevés promptement à la sortie de l'atelier et être lavés fréquemment. L'on ne peut laisser s'accumuler la poussière. Il faut nettoyer par récure à l'eau ou par le vide après dépôt de la poussière.

- Il faut faire usage de vêtements et d'équipement de protection lorsqu'on travaille avec des matériaux potentiellement dangereux. Des lunettes de sécurité doivent être utilisées pour le meulage, les travaux de sablage et de soudure. Des gants et des vêtements à longues manches doivent être utilisés lorsqu'on manipule des solvants. Les masques sont importants lorsqu'on travaille avec des poudres, la poussière et les fumées.

- Une aération adéquate dans l'atelier est essentielle. Ouvrir une fenêtre n'est pas suffisant. Il est possible d'aménager un système de ventilation simple en utilisant un appareil d'aspiration standard ou un cadre en bois en forme de U renversé pourvu d'un ventilateur aspirant. L'aspiration doit déboucher à l'air libre.

- Travaillez dans un local frais et humide et non dans un espace chaud, sec et sombre. Ceci est particulièrement important pour les photographes.

SOMMAIRE N° 232 SEPTEMBRE-OCTOBRE 1984

Championnats de cyclisme S.N.C.V. 1984	2
Brûler un feu, des vies en jeu	3
Actes de probité	3
Remise de distinctions honorifiques	
Groupe des Deux Flandres	4
Livres et revues	4
Nouvelles diverses	6
Le saviez-vous ?	7
Personalía	8
Un jour ou un week-end d'évasion	9
Collection unique de vieux tacots en Europe	10
Nouvelles diverses	11
La Moyenne-Semois, une belle région de vacances	12
Page familiale	14

Photo de la couverture :

*Folklore : le jaquemart de la
collégiale S^{te} Gertrude à Nivelles*

Périodique bimestriel du personnel de la S.N.C.V.

Rédaction : rue de la Science 14 - 1040 Bruxelles.

Téléphone : (02) 230.03.30 - Ext.: 335 — C.C.P. 000-0003227-26.

*Editeur responsable : R. Keygnaert, rue de la Science 14 -
1040 Bruxelles*

Impr. Grafisch Bedrijf Schoonbaert - Bruges 2.



*Membre de l'association belge de la presse
d'entreprise - A.S.B.L.*